

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11932**

Intitulé

Manager de la chaîne logistique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Directeur du CNAM, Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Membre du comité directeur de l'entreprise, le Manager de la Chaîne Logistique participe à la définition de la stratégie de l'entreprise et définit la stratégie logistique de l'entreprise. Il définit la politique de stock et de service, le positionnement des centres de production et des réseaux de distribution, il détermine les moyens d'approvisionnement et de stockage, il choisit les méthodes et outils de pilotage de la production, du long au court terme.

Le titulaire de la certification est capable de :

- déterminer et gérer le budget logistique de l'entreprise ;
- construire des relations durables avec les partenaires de la Supply Chain,
- manager la direction logistique : encadrer ses équipes et conduire le changement ;
- manager les activités de la chaîne logistique : il a en charge la planification à long et moyen terme des flux de l'entreprise, comprenant le cas échéant la détermination des grands équilibres entre les sites et les capacités de production. Il supervise la programmation à moyen et court terme des activités des sites, effectuée par les équipes qu'il dirige directement. Dans ce cadre, il est garant de la bonne exécution des flux en fonction de la demande à satisfaire ;
- développer la compétitivité industrielle & logistique. Pour cela, il anime les grands projets d'amélioration pour une meilleure productivité et une meilleure réponse aux clients. Il initie ces projets, les gère, déterminant les priorités et les moyens ;
- définir et faire évoluer le système d'information logistique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager de la Chaîne Logistique intervient dans tous les secteurs de l'industrie et de la distribution de biens industriels ou de produits de grande consommation, production en petites, moyennes ou grandes séries, productions mécanique, électronique, chimie et pharmacie, agro-alimentaire et autres.

Il est également un acteur incontournable de la logistique de l'e-commerce et de la logistique urbaine où il doit répondre à des problématiques de distribution du dernier kilomètre dans des environnements contraignants à la fois économiques, sociétaux et environnementaux.

De par son niveau de formation et les responsabilités qu'il exerce, ce sont surtout les grandes et moyennes entreprises qui l'emploient. Mais les évolutions récentes, notamment la mondialisation des échanges tend à exiger des petites entreprises plus de compétences et d'efficacité logistique, ce qui ouvre le champ d'intervention de ces managers.

Directeur logistique

Directeur des Opérations

Directeur Supply Chain

Supply Chain Manager

Manager Flux Logistiques

Chef de Projets et Méthodes logistiques

Consultant senior (supply chain / ERP / GPAO / ...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

N1302 : Direction de site logistique

H2502 : Management et ingénierie de production

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification se composent d'études de cas professionnels, exercices d'application, rédaction et soutenance du Projet Professionnel en Entreprise décrivant les réalisations constatées en entreprise, un référentiel compétences métier (passeport) rempli par le « tuteur entreprise » validé par le tuteur enseignant.

Par ailleurs les apprenants subissent lors de leur cycle deux évaluations par des organismes externes, dont les résultats sont traduits par une note prise en compte dans l'évaluation globale. Ces deux évaluations sont :

- La certification « BASICS », pour Basics of Supply Chain Management délivrée par l'APICS, The Association for Operations Management.

- Le TOEIC, qui est un examen international de validation du degré de compréhension en anglais pour le lequel une note minimale de 700 est exigée. Le TOEIC peut éventuellement être remplacé par le BULAT niveau II qui est un examen équivalent.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/INON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- trois enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de la chaîne logistique" avec effet au 02 février 2014, jusqu'au 09 août 2019.

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, code NSF 200p, sous l'intitulé Manager de la chaîne logistique avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2014.

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant modification de l'autorité responsable de la certification : Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Institut International du Management (IIM-ISERPA).

Arrêté du 20 décembre 2000 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Manager en logistique industrielle et gestion de production'.

Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : changement de niveau, passage au niveau I.

Arrêté du 10 juillet 1990 publié au Journal Officiel du 28 juillet 1990 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme supérieur d'expert en gestion de production et GPAO', niveau II.

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 30 diplômés par an

Autres sources d'information :

http://echanges.cnam.fr/les-diplomes/titres-rncp/titre-professionnel-de-niveau-i-br-manager-de-la-chaine-logistique-531918.kjsp?RH=LTT_31

Cnam

Lieu(x) de certification :

CNAM

292 rue Saint Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Cnam Paris

Cnam Pays-de-la-loire - Iserpa

Cnam Midi-Pyrénées

Cnam Haute-Normandie

Historique de la certification :

L'ISERPA est un institut du CNAM depuis 2002.

Ancien libellé : Manager en logistique industrielle et gestion de production - Diplôme supérieur d'expert en gestion de production et gestion de la production assistée par ordinateur (GPAE) (Arrêté du 10 juillet 1990 publié au Journal Officiel du 28 juillet 1990 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

Certification précédente : Manager en logistique industrielle